Comment ça marche l'avancement ?

Si vous souhaitez anticiper sur vos « chances » de changer d'échelon, ou tout simplement, si vous souhaitez comprendre comment ça se passe, voici un rappel du fonctionnement.

On peut prévoir les changements d'échelons grâce à ce tableau :

Tableau d'avancement pour les PE

Echelons	Avancement normal	Avancement accéléré
		30% des promouvables
du 1er au 2ème	1 an	
du 2ème au 3ème	1 an	
du 3ème au 4ème	2 ans	
du 4ème au 5ème	2 ans	
du 5ème au 6ème	2 ans 6 mois	
du 6ème au 7ème	3 ans	2 ans
du 7ème au 8ème	3 ans	
du 8ème au 9ème	3 ans et demi	2 ans et demi
du 9ème au 10ème	4 ans	
du 10ème au 11ème	4 ans	

Pour les PE, les promotions ont lieu par année scolaire. Donc, cette année, du 1er septembre 2019 au 31 août 2020.

Pour savoir si vous devez espérer

Vous retrouvez la date de votre dernière promotion, vous ajoutez le nombre d'année nécessaire à un changement d'échelon et vous saurez si vous êtes promouvable pendant l'année 2019/2020. Vous trouverez tous ces renseignements facilement sur Iprof dans l'onglet « vos perspectives » puis « promotion ».

Exemple :
Mme Dupont a été promue au 6ème échelon le 1er avril 2018, elle sera promouvable au 7ème échelon :

a) A l'avancement accéléré le 1er avril 2020
b) A l'avancement ordinaire le 1er avril 2021

Ce système fonctionne également pour les collègues au 8ème échelon.

En revanche, les autres échelons ne sont pas concernés par un avancement accéléré. Leur avancement est automatique et n'est plus examiné en CAPD.

Serez-vous parmi les élus ?

Barème = votre avis

Excellent : 4 points
Très Satisfaisant : 3 points
Satisfaisant : 2 points
A consolider : 1 point

Refus de rendez-vous de carrière : 0 point
Collègues empêchés : 2 points (congé maladie, maternité, parental…)

L'administration classe dans l'ordre du barème tous les « promouvables ».

A barème égal, des discriminants sont appliqués, dans cet ordre :

1. Ancienneté dans l'échelon
2. Ancienneté Générale de Service (AGS)
3. Femme (2 points) / Homme (1 point)
4. Appréciation littérale du rendez-vous de carrière